

**SNES-FSU de l'académie de Bordeaux**  
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
[secgene@bordeaux.snes.edu](mailto:secgene@bordeaux.snes.edu)

A Madame la Rectrice de l'académie,  
Rectorat de l'académie de Bordeaux  
5, rue Joseph Carayon Latour  
BP 935  
33 060 Bordeaux-Cedex

**Objet** : Lettre ouverte

Madame la Rectrice,

Nous tenions à vous faire part de notre profonde indignation suite à la lecture de votre courrier concernant « la participation des personnels enseignants aux examens ».

A l'exception des trois premières lignes, nous déplorons fortement qu'il s'inscrive dans la continuité des attaques démagogiques portées ces derniers temps à notre encontre. Les propos tenus sont d'autant plus mal perçus par la profession qu'ils émanent d'une autorité hiérarchique censée défendre notre professionnalisme et notre sérieux.

A ce titre, le rappel à nos missions et obligations est extrêmement infantilisant et insultant. Sans même revenir sur l'interdiction de fumer durant l'interrogation orale, est-il vraiment nécessaire de rappeler l'ensemble de ces évidences à tous les personnels enseignants de l'académie ?

Les faits inacceptables dont vous faites état ne sauraient bien évidemment être défendus. Mais en faisant l'objet d'une adresse globale, ils entretiennent une fois de plus une suspicion généralisée à l'encontre de notre travail, bien éloignée de « l'école de la confiance » que vous mettez fréquemment en avant.

Nous sommes en droit de nous interroger sur l'objectif d'un tel courrier. Les désordres générés en lycée par les dernières réformes, inabouties et en ajustements permanents, sont aggravés par l'imposition à marche forcée d'outils numériques insuffisamment éprouvés. Cette responsabilité incombe bien à l'entêtement d'un ministre méprisant tout dialogue social. Elle ne peut en aucun cas être reportée sur les enseignants, qui assurent au quotidien le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Le Snes-FSU dénonçait dès le début la disparition des mathématiques du tronc commun et la mise en place des E3C dont vous nous vantiez les mérites. Nous continuons d'exiger la remise à plat des réformes du Bac et du lycée.

Dans le prolongement des jours de corrections enfin obtenus auprès du ministère pour les copies d'épreuves de spécialités, nous continuons de revendiquer à l'échelle de notre académie une compensation financière pour les collègues des disciplines sursollicitées par les diverses missions liées aux examens de mi-mai à début juillet, ainsi qu'un cadrage académique pour le DNB à propos notamment du temps de préparation et de la rémunération des enseignant.e.s pour l'oral.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à l'assurance de nos sentiments dévoués au Service Public d'Education.

Hugo Lassalle  
Secrétaire général du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux

